

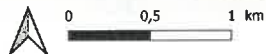
Annexe – Proposition cartographique – Photovoltaïque en toiture



Légende

- Zone d'accélération
- Soumis à autorisation
- Zones aéroports (DGAC)
- Limites communales

Source : Toulouse Métropole (2019), DGFiP (2022), Google satellite (2023)
Réalisation : Toulouse Métropole - Direction Environnement et Energie (11/2023)



Remarque : La métropole souhaitant fortement encourager cette filière, la ZAENR correspond à l'ensemble de l'espace urbanisé afin d'intégrer la totalité des toitures du territoire.

La carte matérialise pour information les zonages DGAC (Direction générale de l'Aviation civile) sans les exclure, ces périmètres étant soumis à autorisation